

Le Club « WebRadio » reprend du service

Le club « webradio » de l'École a repris ses activités mercredi dernier. Un premier noyau d'une dizaine d'élèves issus de plusieurs classes du collège et du lycée a posé les jalons d'une année prometteuse.

Pour 70 % d'entre eux, la webradio est une affaire connue. L'an dernier, ils faisaient déjà partie du club et ils ont décidé de reprendre cette année, en essayant d'entraîner d'autres élèves dans leur sillage.



Sous la houlette d'Ibrahim Saadi, documentaliste, et de Farouk Djamily, professeur d'histoire-géographie, les 10 élèves (dont 9 filles) se sont retrouvés mercredi après-midi au CDI pour établir, sinon un programme, tout au moins une liste des événements à couvrir et qui feront l'objet d'émissions de radio.

Originaires de 5 classes différentes de 5^e, 4^e, 3^e & 2^e, leurs centres d'intérêt sont variés mais ils se sont très vite entendus sur les urgences, au premier rang desquelles figure la Semaine des Lycées Français du Monde en novembre. C'est ainsi qu'ils intervieweront des enseignants (volontaires !) sur leur parcours

linguistique : savez-vous par exemple que 100 % des enseignants en service cette année connaissent au moins une langue étrangère, et qu'un sur deux en parle au moins deux ? ■

Le 1^{er} conseil d'école de l'année s'est tenu cet après-midi

C'était le premier d'une série de trois pour l'année scolaire. Le premier conseil d'école a rassemblé cet après-midi la nouvelle équipe élue au début du mois autour d'un ordre du jour chargé.

Le conseil de l'école (primaire) regroupe 10 représentants des parents, les 9 enseignantes et la directrice qui préside, tous ayant droit de vote. Peuvent y participer sans droit de vote le chef d'établissement et la DAF. Les délégués des élèves (CM1 et CM2) sont également invités.



L'ordre du jour, chargé, a tout juste tenu dans les deux heures imparties. Parmi la quinzaine de sujets abordés, quelques-uns ont suscité des débats parfois animés : les classes à double niveau – question qui a nécessité de longues explications d'ordre pédagogique –, le remplacement des enseignants absents à la rentrée ou encore l'organisation de l'enseignement du shikomori.

Le conseil d'école s'est prononcé en faveur d'une modification des horaires hebdomadaires permettant de libérer tous les élèves dès 11 heures 30 le vendredi, modalité qui devra être validée par le conseil d'établissement. ■

L'agenda

de l'École

16/10 Conseil d'école n° 1 • Du 17 au 19/10 Ascension du Karthala (4^e A) •
18/10 Exercice de confinement n° 1 • Conseil d'établissement n° 1 • 19/10 (après les cours) : début des vacances • 05/11 (matin) : reprise des cours